

**VOLET 2 « Certificat + Assurance »**

**VOLET 3 « Tarifs et planification des cours 2022/2023 »**

**CERTIFICAT MEDICAL (à faire compléter par votre médecin traitant)**

Je soussigné(e), Docteur.....  
 Certifie avoir examiné.....  
 Date de naissance.....  
 Demeurant à.....

Son état de santé ne contre indique pas à ce jour la pratique de la

Gymnastique en section « **Loisir** » ou en section « **Compétition** »

Date, signature et tampon du médecin

La loi n° 2020-1525 du 7 déc. 2020 a modifié la réglementation concernant le certificat médical

**Pour les mineurs**

1. D'une manière générale, il n'y a plus d'obligation de fournir un certificat médical.
2. Pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence, le mineur et son représentant légal doivent remplir un questionnaire de santé (Cf. document « **Licenciés mineurs -Questionnaire de santé et attestation FFG 2022-2023** ») et donner au club une attestation. Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.
3. Si une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée. Dans ce cas, pour les licenciés qui font de la compétition et quel que soit leur niveau, ce certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition

**Pour les majeurs**

1. Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence et doit dater de moins d'un an à la demande de licence
2. Pour les licenciés qui font de la compétition, le certificat médical doit indiquer l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline **en compétition**.
3. L'obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence est exigée tous les 3 ans. Les deux années suivant la délivrance d'une licence accompagnée d'un certificat médical, le licencié devra remplir un questionnaire de santé (Cf. document « **Licenciés majeurs -Questionnaire de santé et attestation FFG 2022-2023** ») et donner au club une attestation, en lieu et place de fournir un certificat médical.

**Allergies connues du gymnaste** :.....

**Assurance** : Elle sera transmise par la Fédération à chaque licencié, par mail, lors de la validation de sa licence. Si vous en souhaitez une version papier, il convient de vous adresser au club ou de la télécharger à partir de votre espace licencié, rubrique « **Mon assurance** ».

Commentaires éventuels que vous souhaitez porter à notre connaissance (texte libre) :  
 .....  
 .....  
 .....

**TARIFS d'INSCRIPTION 2022-2023**

Groupes	Pédagogie	Adhésion <sup>(2)</sup>	Licence	Total € <sup>(3)</sup>
Babygyms (section petite enfance)	83	10	42	135
Minipouss (section petite enfance)	93	10	42	145
GAF/GAM <sup>(1)</sup> (1 cours)	128	10	42	180
Team Gym (Loisir ou Compétition)	128	10	42	180
Team Gym si cumulée avec une autre activité au sein du club (GAF/GAM compétition ou Loisirs)	90	0	0	90
COMPÉTITION dont classe gym : 2 cours hebdo	203	10	42	255
COMPÉTITION dont classe gym : 3 cours hebdo	223	10	42	275

- (1) GAF/GAM : Gymnastique Artistique Féminine (GAF) et Masculine (GAM)  
 (2) perçue une fois par famille et donne 1 voix pour l'Assemblée Générale  
 (3) Non inclus le prix du costume, des places pour le gala, la participation aux stages, la tenue d'entraînement (justaucorps, short, tee-shirt...)

**Suivant le planning indiqué en feuille annexe : Jour(s) et horaire(s) choisis :**

Remise autre(s) enfant(s) inscrit(s) :

- Réduction de 20€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant inscrit ----NOM et prénom :.....  
 Réduction de 30€ pour le 3<sup>ème</sup> enfant inscrit ----NOM et prénom :.....

**Montant TOTAL inscription** :..... € (mode règlement :.....)

**Règlement** (à libeller à l'ordre de Velay Gym),

- soit par chèque(s) bancaire(s) daté(s) du jour de la demande d'inscription, avec le nom du (des) gymnaste(s) inscrit(s) au dos (fractionnement possible en 3 fois maximum) ;
- soit par Chèques Vacances ou Coupons Sports (tickets CAF non acceptés car relatifs à une inscription en centre de loisirs agréé)
- soit par Chèques Livret Loisirs Jeunes (habitants du Puy-en-Velay) jusqu'au 31/10/2022 ;
- soit en numéraire.

**Attestation de règlement** (participation CE...)  OUI  NON

Si oui, merci de préciser à quels(s) nom(s) doit être faite l'attestation : .....

**L'inscription en section « compétition » implique certaines obligations :**

- Présence assidue des gymnastes aux entraînements hebdomadaires (les parents devront prévenir les entraîneurs ou le club de toute absence de leur enfant).
- Présence à **chaque compétition** (2 à 6/an) : le calendrier des compétitions est transmis en début d'année.
  - o L'absence éventuelle doit être signalée 2 mois avant la date de la compétition concernée.
  - o Passé ce délai, un certificat médical sera fourni au plus tôt (au plus tard, le jour de la compétition).
  - o **En l'absence d'élément, l'amende forfaitaire envoyée au club sera transmise au gymnaste ou aux responsables légaux du gymnaste pour règlement.**
  - o Si le gymnaste ou les responsables légaux sont dans l'impossibilité d'assurer le trajet à une compétition :
    - Se rapprocher au plus tôt des entraîneur(e)s et/ou autres parents pour permettre au gymnaste d'être présent
    - **Rappel** : l'absence d'un gymnaste peut provoquer l'élimination de l'ensemble de l'équipe.
- Port d'une tenue règlementaire lors des **compétitions** organisées par la Fédération :
  - o Pour les filles, elle comporte un justaucorps et une veste de survêtement
  - o Pour les garçons, un léotard (haut), un sokol (bas), un short et une veste de survêtement.
- Les montants indiqués au niveau du tableau « tarifs d'inscription » ne comprennent pas :
  - o le coût de la tenue règlementaire du club pour les compétitions par équipes (environ 100 €)
  - o les frais de déplacement et/ou d'hébergement des gymnastes lors des compétitions départementales ou interdépartementales (à la charge du gymnaste ou des responsables légaux).

**CLASSE GYM COLLEGE JULES VALLES**

L'inscription en « Classe Gym » nécessite la participation à un **minimum de 2 cours hebdomadaires**. (voir horaires sur planning en feuille annexe)

De plus, la gymnaste s'engage à adhérer à l'Association Sportive du collège et à suivre les séances de gymnastique artistique organisées par l'association (une petite dizaine de séances d'une heure, entre janvier et avril)

**Rappel** : Le trajet entre l'établissement scolaire et la salle de gymnastique de Massot (sauf si prise en charge par le responsable légal) aura lieu sans l'accompagnement d'un adulte.

**Nous, responsables légaux, nous engageons à respecter les spécificités mentionnées ci-dessus et liées à l'inscription en section compétition et/ou en Classe Gym.**

**Signatures** (précédées de la mention "lu et approuvé")

**Renseignements Gymnaste**

<input type="checkbox"/> Nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> Réinscription
Nom: ..... Prénom: .....	
Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	
Adresse : .....	
Classe & Etablissement scolaire : .....	

**Cadre réservé au club**

Date réception : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_

Dossier complet :  OUI

**Renseignements personnes à prévenir**

Nom : ..... Prénom : .....	Nom : ..... Prénom : .....
<b>Responsable légal</b> : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<b>Responsable légal</b> : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Lien de parenté : .....	Lien de parenté : .....
N° téléphone fixe domicile : .....	N° téléphone fixe domicile : .....
N° téléphone portable : .....	N° téléphone portable : .....
N° téléphone professionnel : .....	N° téléphone professionnel : .....
Courriel: .....@.....	Courriel: .....@.....

**AUTORISATIONS**

**Nous soussignés** .....  
représentants légaux de l'enfant .....

autorisons  n'autorisons pas

VELAY GYM à faire intervenir les secours en cas d'accident lors des entraînements, manifestations sportives, stages ou compétitions.

autorisons  n'autorisons pas

VELAY GYM à photographier le gymnaste lors des différentes manifestations afin de les diffuser sur tous les supports de communication interne ou externe (articles presse, site internet, instagram...).

**La gestion administrative du club est assurée par des bénévoles. Aussi votre aide au club sous quelque forme que ce soit est importante.**

Je (Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_) propose mon aide au club sous la forme suivante

<input type="checkbox"/> Candidat conseil administration	<input type="checkbox"/> Tenue buvette manifestation	<input type="checkbox"/> Transport d'enfants en compétition
<input type="checkbox"/> Organisation gala	<input type="checkbox"/> Installation/enlèvement matériel compétition/gala	<input type="checkbox"/> Passage diplôme juge

**Nous, responsables légaux, déclarons avoir pris connaissance de l'ensemble des informations contenues dans ce document contenant 4 volets.**

Fait à ..... le .....

**Signatures** (gymnaste, si majeure ou **des** responsables légaux)  
précédées de la mention "lu et approuvé"